

DÉLIBÉRATION N° 2025-20 DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS

Séance du 4 avril 2025 à 10h15

Présents : Rémi GOUBE, Olivier BRIDELANCE, Gilles APELOIG, Soazig QUILLARD, Michel PECOUL, Fatima CHOMAT, Didier RICHE.

Représentés : Frédéric FROMENT par Rémi GOUBE, Elisabeth MARTIN par Olivier BRIDELANCE.

Absente excusée : Sophie THOMAS

Secrétaire : Michel PECOUL

Désignation des membres du CCAS

M le Maire informe le conseil municipal que, suite à l'élection municipale partielle du 2 mars 2025 et au premier Conseil Municipal du 17 mars 2025, dans le respect des délais impartis pour voter le budget communal avant le 15 avril, il convient de désigner dans l'urgence les membres du nouveau conseil d'administration du CCAS.

Ce bureau est présidé par le MAIRE et sera formé, en nombre égal, au maximum de 8 membres élus en son sein et au maximum de 8 membres nommés par le Maire parmi des personnes extérieures (participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social).

Sont proposés :

Délégués du conseil municipal : Gilles APELOIG, Fatima CHOMAT et Soazig QUILLARD.

Membres extérieurs nommés par le MAIRE : Nadine ESPOSITO, Eric MENA et Bernard BRUN-COSME.

Le Conseil Municipal délibère et vote la désignation des membres du conseil d'administration du CCAS de la commune de Gresse-en-Vercors.

Sont élus :

Délégués du conseil municipal : Gilles APELOIG, Fatima CHOMAT et Soazig QUILLARD.

Membres extérieurs nommés par le MAIRE : Nadine ESPOSITO, Eric MENA et Bernard BRUN-COSME.

VOTE : Unanimité POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Gresse-en-Vercors, le 04/04/2025

GOUBE Rémi

Maire

